

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/CE, par l'article 31

Révision : 14.12.2017

1 1 Identification de la substance/du mélange, de la société et de ce qu'elle fait.

1.1 Identificateur du produit

Nom commercial : **ENVIROTEMP™ FR3™Fluid**

Numéros de matériau SAP: 100088941; 100089128; 100089127; 100089129; 110013820; 1100116511

Numéro CAS : 8001-22-7

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur :

Cargill Incorporated

Dans l'Europe

Cargill B.V.

Evert van de Beekstraat 378

1118 CZ Schiphol

Netherlands

Tel: +31.20.500 60 00



En dehors de l'Europe

Cargill Incorporated

Cargill Industrial Specialties

9320 Excelsior Blvd.

Hopkins, Minnesota 55343

Tel: 1-952-984-9122

E-mail: CIS_CustomerService@Cargill.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence:

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 01-813-248-0585 (Les appels en PCV sont acceptés)

Amérique du Nord

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 1-800-255-3924 (ChemTel)

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la réglementation (CE) n° 1272/2008

La substance n'est pas classée selon la réglementation CLP.

Classification selon la Directive 67/548/CEE ou la Directive 1999/45/CE : Sans objet.

Information concernant des dangers particuliers pour les humains et l'environnement : Sans objet.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon la réglementation (CE) n° 1272/2008: Sans objet

Pictogrammes de danger: Sans objet

Mot indicateur : Sans objet

Composants d'étiquetage désignant les dangers : Aucun

Mentions additionnelles de danger : Sans objet

Description du danger : Sans objet

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Sans objet.

vPvB : Sans objet.

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/CE, article 31

Révision : 14.12.2017

Nom commercial : ENVIROTEMP™ FR3™Fluid

3 Composition/Informations relatives aux ingrédients

3.1 Caractéristiques chimiques : mélange

N° CAS.: 8001-22-7

Description : Huile de soja et additifs sans danger.

Composants dangereux : Aucun

4 Mesures de premiers soins

4.1 Description des premiers soins

Informations générales : Aucune mesure spéciale requise.

Après l'inhalation : Fournir de l'air frais ; consulter un médecin en cas de douleurs.

Après contact avec la peau :

En général, le produit n'est pas considéré comme un irritant cutané.

Laver à l'eau et au savon.

Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux :

Enlever les verres de contact, s'il y a lieu.

Rincer l'œil ouvert pendant plusieurs minutes à l'eau courante. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Après d'ingestion :

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau.

Ne pas faire vomir ; consulter un médecin en cas de douleurs.

4.2 Les symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés :

Troubles gastriques ou intestinaux en cas d'ingestion.

Dangers : Aucun.

4.3 Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Aucune autre information .

5 Mesures à prendre pour lutter contre le feu

5.1 Agent extincteur

Agents d'extinction appropriés :

Mousse

Poudre d'extincteurs

Dioxyde de carbone

Agents d'extinction gazeux

Agents d'extinction non appropriés pour des raisons de sécurité : Eau

5.2 Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange

En cas d'incendie, le produit suivant peut être dégagé : Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseil pour pompiers

Équipement de protection :

Porter un appareil autonome de protection respiratoire.

Porter des vêtements de protection complets.

Information supplémentaires : Aucune autre information.

6 Procédures en cas de déversements accidentels

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Haut risque de glissement sur les fuites / déversements de produit.

Porter l'équipement de protection.

6.2 Précautions environnementales : Ne pas laisser pénétrer dans les égouts / dans l'eau en surface ou la nappe phréatique.

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/CE, article 31

Révision : 14.12.2017

Nom commercial : ENVIROTEMP™ FR3™Fluid

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Demander la venue des autorités compétentes pour la récupération et/ou l'élimination.

Contenir ou contrôler les fuites ou les déversements avec des matériaux absorbants non combustible, comme par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Des matériaux en argile (terre de Fuller, huile de produits secs) saturés de fluide Envirotemp FR3, peuvent, sous certaines conditions, subir une oxydation lente qui dégage de la chaleur. Si la chaleur ainsi libérée ne peut pas s'échapper, il est possible que la température augmente.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 7 pour des informations sur le maniement en toute sécurité.

Voir section 8 pour des informations sur l'équipement de protection personnel.

Voir section 13 pour des informations sur l'élimination des déchets.

7 Manutention et entreposage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Aucune.

Informations sur la protection en cas de feu – et d'explosion : Aucune mesure spéciale requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, compris les éventuelles incompatibilités

Entreposage :

Prescriptions à appliquer pour les locaux et conteneurs de stockage :

Éviter le stockage près d'une source de chaleur élevée, de sources d'inflammation ou de flammes nues.

Protéger contre le contact avec humidité et eau.

Informations sur le stockage dans une installation de stockage commune : Stocker dans un endroit éloigné d'agents oxydants.

Informations supplémentaires sur les conditions de stockage : Stocker dans des endroits frais et secs dans des récipients bien scellés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Aucune autre information.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Informations supplémentaires sur la conception des installations techniques : Aucune autre information.

8.1 Paramètres de contrôle

Ingrédients avec des données limites qui nécessitent la surveillance sur le lieu de travail : Non requis(e)

DNEL (doses dérivées sans effet) : Aucune autre information.

PNEC (concentrations prévisibles sans effet) : Aucune autre information.

Information supplémentaires : Les listes en vigueur pendant la fabrication ont été utilisées comme base.

8.2 Mesures d'exposition

Équipement de protection individuelle :

Mesures générales de protection et d'hygiène : Aucune autre information.

Protection respiratoire :

Non requise dans des conditions d'utilisation normales.

Protection des mains :

Laver les mains après utilisation. En cas de contact prolongé avec la peau, le port de gants de protection est recommandé.



Gants de protection

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/CE, par l'article 31

Révision : 14.12.2017

Protection oculaire :

Lunettes de sécurité.

Protection du corps :

Des vêtements de protection peuvent être requis en cas de déversement.

Non requise dans des conditions d'utilisation normales.

Limitation et surveillance de l'exposition dans l'environnement : Aucune exigence particulière.**Mesures de gestion des risques :** Aucune exigence particulière.

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Informations générales**Apparence :**

État :	Liquide
Couleur :	Vert clair
Odeur :	Légère
Seuil d'odeur :	Non déterminée.

Valeur pH :	Sans objet.
--------------------	-------------

Changement de condition

Point de fusion / plage de fusion :	Non déterminée.
Point/intervalle d'ébullition :	>360 °C

Point d'éclair :	>265 °C (coupe fermée)
-------------------------	------------------------

Inflammabilité (solide, gazeux):	Sans objet.
---	-------------

Température d'inflammation :	Sans objet.
-------------------------------------	-------------

Température de décomposition :	Non déterminée.
---------------------------------------	-----------------

Auto-inflammation :	401 à 404°C (ASTM E659).
----------------------------	--------------------------

Risque d'explosion :	Le produit ne présente pas de risque d'explosion.
-----------------------------	---

Limites d'explosion :

Inférieure :	Non déterminée.
Supérieure :	Non déterminée.

Propriétés oxydantes :	Non oxydantes.
-------------------------------	----------------

Pression de vapeur à 20 °C :	<1,3 Pa (<0,01 mm Hg)
-------------------------------------	-----------------------

Densité à 20 °C :	0,92 g/cm ³
Densité de vapeur :	Non déterminée.
Taux d'évaporation :	Aucun.

Solubilité dans / miscibilité avec l'eau :	N'est pas soluble.
---	--------------------

Coefficient de partage (n-octanol / eau) :	Non déterminée.
---	-----------------

Viscosité :

Dynamique :	Non déterminée.
Cinématique à 40 °C :	33 à 35 mm ² /s

9.2 Autres informations :	Aucune autre information.
----------------------------------	---------------------------

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/CE, article 31

Révision : 14.12.2017

Nom commercial : ENVIROTEMP™ FR3™Fluid

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

10.2 Stabilité chimique :

Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pour éviter la décomposition thermique, éviter les températures > 250C.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec des agents fortement oxydant.

Réagit avec des acides forts.

10.4 Conditions à éviter : Stocker dans un endroit éloigné d'agents oxydants.

10.5 Matériaux incompatibles : Aucune autre information.

10.6 Produits de décomposition dangereux : Aucun

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Ne produit pas d'effets toxiques aigus. Par voie orale DL50 > 5000 mg/kg (calculé)

Principal effet irritant :

Sur la peau : Aucun effet irritant.

Sur les yeux : Aucun effet irritant.

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

Informations toxicologiques additionnelles :

En cas de manipulation et d'utilisation conformes aux spécifications, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon les listes CEE.

Toxicité à dose répétée : Aucune.

12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité en milieu aquatique : Ce produit ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité : Facilement biodégradable

12.3 Potentiel bio-accumulatif : Aucun potentiel bio-accumulatif.

12.4 Mobilité dans le sol : Le produit a une faible mobilité dans le sol.

Informations écologiques additionnelle :

Notes générales : Aucune autre information.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Sans objet.

vPvB : Sans objet.

12.6 Autres effets indésirables : Aucune autre information.

13 Précautions pour l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation

Le produit et les emballages peuvent être éliminés avec les déchets ménagers en conformité avec les réglementations nationales et locales.

Peut être incinéré.

Les produits non ouverts peuvent être renvoyés pour récupération.

Emballage non nettoyé :

Recommandation : L'élimination doit être faite conformément aux réglementations officielles.

Agents de nettoyage recommandés : De l'eau, si nécessaire avec des agents de nettoyage.

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/CE, article 31

Révision : 14.12.2017

Nom commercial : ENVIROTEMP™ FR3™Fluid

14 Informations de transport

14.1 Numéro de l'ONU

DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA : Non déterminé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA : Non déterminé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA :

Classe Sans objet

14.4 Groupe d'emballage

DOT, ADR, IMDG, IATA : Sans objet

14.5 Risques environnementaux

Polluant maritime : Non

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur : Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC : Sans objet.

« Règlement type » ONU : -

15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange :

REACH - limitation de la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances dangereuses, des préparations et des produits (annexe XVII). Ne s'applique pas

REACH - liste Candidate des Substances extrêmement préoccupantes d'autorisation (Article 59). Ne s'applique pas

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Ne s'applique pas

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants. Ne s'applique pas

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux. Ne s'applique pas

Seveso III : Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Ne s'applique pas

Classe (Allemagne) de contaminer l'eau : les substance liquide surnageant, polluant l'eau en général. Classification selon AwSV, l'annexe 1 (n° 3.4)

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/CE, article 31

Révision : 14.12.2017

Nom commercial : ENVIROTEMP™ FR3™Fluid

Catégories cancérigènes

EPA (Environmental Protection Agency - Agence de protection de l'environnement)

La substance n'est pas enregistrée.

IARC (Centre international de recherche sur le cancer)

La substance n'est pas enregistrée.

TLV (Limite seuil établie par ACGIH)

La substance n'est pas enregistrée.

MAK (Concentration maximale sur le lieu de travail - Allemagne)

La substance n'est pas enregistrée.

NIOSH-Ca (National Institute For Occupational Safety and Health - Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail)

La substance n'est pas enregistrée.

OSHA-Ca (Occupational Safety And Health Administration - Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail)

La substance n'est pas enregistrée.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

16 Informations complémentaires

Sigles et abréviations :

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route)

IMDG : Code maritime international pour les marchandises dangereuses: *US Department of Transportation*

IATA : Association internationale du transport aérien

GHS : Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques

ACGIH : Colloque américain des hygiénistes industriel gouvernementaux

EINECS : Inventaire Européen des Substances Chimiques Existantes

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées

CAS : *Chemical Abstracts Service* (division de *l'American Chemical Society*)

DNEL : Niveau sans effet déduit (REACH)

PNEC : Concentration sans effet prédite (REACH)

Ces informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont, à la connaissance de Cargill, correctes à la date de publication. Cependant, Cargill n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, y compris toute garantie implicite de valeur marchande ou toute garantie implicite d'adéquation à un usage particulier. Étant donné que l'utilisation de ce produit et des informations connexes ne sont pas sous le contrôle de Cargill, il incombe à l'utilisateur de déterminer si le produit est adapté à la méthode d'utilisation ou à l'application de l'utilisateur. Cargill décline toute responsabilité en rapport avec l'utilisation des informations contenues dans les présentes ou autre-part.

Cette fiche de données de sécurité est une traduction française de la version originale en anglais. En cas de différence entre la version originale et la traduction, seule la version originale en anglais peut faire foi.

Initiale date de préparation : 04.03.2014

Date de révision : 14.12.2017

Notes de révision :

Article 11 : Mise à jour de toxicité aiguë.

Article 12 : Mise à jour des informations.

Article 15 : Supprimer la référence à la réglementation américaine. Ajout des informations réglementaires de l'UE.